

Un Conseil municipal parmi tant d'autres pendant lequel le maire, faute d'argument accusera le groupe *Bien vivre à Villabé* de mensonges.

Pourtant, tout ce qui a été dit est réel, basé sur des faits incontestables que ce soit à propos de sa politique qui n'a de solidaire que le nom ou son obsession de continuer à vouloir bétonner le Cirque de l'Essonne.

L'équipe municipale majoritaire a fait le choix d'augmenter fortement le taux communal des impôts fonciers de 33,84% à 37,5% : il n'y a plus d'argent dans les caisses.

Deux indicateurs qui prouvent que la situation financière est clairement mauvaise :

- **l'épargne brute chute** : 2014 = 1 414 251€ ; 2022 = 319 715€
- **l'épargne nette** qui permet de financer des infrastructures est **négative depuis 2 ans**. En 2014, elle était positive, 767 026€

Cette dégradation existe depuis des années ; ce n'est pas que le COVID, la guerre en Ukraine, le prix de l'énergie, l'augmentation des salaires des agents municipaux qui expliquent cet état de fait, même si ils y contribuent, c'est la gestion municipale.

Quant à la dette, elle diminue et c'est normal puisque les remboursements courent. Rappelons qu'elle a permis la construction de plusieurs infrastructures dont la salle La Villa largement utilisée pour la mise en valeur des actions du maire.

Exemple de deux objectifs contestables :

- **construction du 3^{ème} groupe scolaire** qui du fait de l'emplacement choisi (terrain en pente dans le Cirque de l'Essonne) va coûter **+ de 11 millions**
- **installation de caméras de vidéoprotection**, montant **301 505 € HT**. Pourtant le maire lors de sa campagne électorale pour les élections municipales en 2020 avait indiqué 135 000€. Et tout cela pour quels résultats ?

L'INSEE a publié les chiffres des indicateurs de délinquance sur Villabé. Nous les avons repris sous forme d'un tableau qui a été publié sur notre site <https://www.bienvivreavillabe.fr> et notre page Facebook. Cela questionne vraiment sur l'utilité des caméras et un tel investissement !

